

ANSE

Cevidorées élabore sa charte interne



Trente-six actionnaires étaient présents à la dernière assemblée générale de Cevidorées.

Photo Progrès/Georges MAIRE

L'assemblée générale de ce collectif citoyen s'est tenue en présentiel (avec mesurages sanitaires), samedi 20 mars au Domaine des Communes à Anse.

Lors de l'assemblée générale de Cevidorées, 36 actionnaires étaient présents, 2 étaient représentés et 22 avaient voté à distance. Née d'une prise de conscience par des élus et non-élus appartenant à la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD), la Centrale villageoise souhaite agir face à l'urgence de la transition énergétique, en se dotant d'une société de production d'énergies renouvelables. Cevidorées s'appuie sur les outils et l'expérience de l'Association nationale des Centrales villageoises, dont elle est membre.

Mieux se faire connaître

Le président Bernard Lemaignan, dans son rapport d'activité (adopté à l'unanimité), a décortiqué les phases par lesquelles Cevidorées doit passer : émergence, animation, développement, réalisation et exploitation. Il a insisté sur l'urgence de mieux se faire connaître et a parlé de souscription, de mécénats d'entreprises, de crowdfunding. Il a souligné que Pommiers a été la première

commune à avoir souscrit et qu'il était possible de le faire jusqu'au 8 avril sur cevidorees.fr.

Le groupe technique a pris en main l'ensemble des opérations de recherche et de sélection des toitures sur lesquelles seront installés les panneaux photovoltaïques.

La charte interne a fait l'objet de longues discussions et a été adoptée à l'unanimité. Certains comme Marc Neyra (conseiller délégué au développement durable) amenant sa vision en parlant de modèles nouveaux de partenariat pour travailler ensemble de manière concertée entre une entreprise citoyenne et des collectivités, avec un bénéfice réciproque, des partages de compétences et de domaines d'actions. D'autres ont insisté sur le fait que l'association est faite de bénévoles animés de réelles convictions, d'autres tenant à pérenniser Cevidorées sur le territoire de la CCBPD et transmettre ce dont ils sont imprégnés dans un élan qui va se propager.

Souci d'ouverture, décisions prises de manière démocratique, influence sur la vie locale, contribution et exemplarité à un développement durable, sobriété énergétique sont les maîtres mots de cette charte.

De notre correspondant local,
Georges MAIRE

EN CHIFFRES

➤ Avec 108 actionnaires et 74 500 €, l'objectif de capitalisation visé (150 000 €) n'est pas encore atteint.

L'autre objectif est d'atteindre 16 installations de 550 kWc au total, sur des toits publics ou privés loués, pour une production de 600 MWh/an soit la consommation de 130 foyers. L'assemblée a approuvé à l'unanimité ce plan de déploiement.

➤ **Budget d'investissement sur la base de 16 toitures :** 643 866 € avec apport de 63 866 €, subvention de la CCBPD de 20 000 €, subvention en attente de 40 000 € et prêt bancaire de 520 000 €.

➤ **Revenus attendus**
Vente d'électricité : 62 000 € bruts/an ; sur vingt ans : 1 240 000 €.

➤ **Dividendes distribués :** 28 102 €, impôts cumulés : 39 435 €, réserves cumulées 195 000 €.

➤ Le collectif compte actuellement 46 personnes. Trois sièges étaient à pourvoir au sein du conseil de gestion et Muriel Roche-Pinault, Philippe Cosson et Philippe Rey ont été élus par les 60 votants.

Cevidorées ouverte au débat

Cevidorées n'oublie pas sa vocation citoyenne et est ouverte aux débats d'idées. L'énergie photovoltaïque qui est un premier pas, est-elle réellement vertueuse sur toute sa chaîne ? Le stockage de l'énergie par production d'hydrogène est-il une voie d'avenir ? La dépendance aux terres et aux métaux rares dans la

transition écologique est-elle soutenable ? Cevidorées étudie pour le plus long terme une expérimentation alliant une unité de production d'hydrogène vert avec une installation photovoltaïque afin d'alimenter en hydrogène une flotte de véhicules électriques équipés.